



Mérignac, le 13 octobre 2015.

## Mesure Protocolaire : Création du HCC dans la famille Hygiène et Sécurité

Deux réunions de travail ont permis de mettre en œuvre la mesure protocolaire qui prévoit la création d'un HCC dans la famille hygiène et sécurité. Le pôle de compétence a proposé de profiter de ce GT pour remettre à jour l'ensemble des fiches de la famille.

### I – Mise à jour des fiches existantes

Pour tous les groupes, les fiches professionnelles ont précisé la forme des essais :

- QCM pour la partie théorique du groupe 6 au HCA. Pratique constituée d'un compte-rendu de visite qui liste les anomalies rencontrées pour les groupes VI et VII. Pour le HCA, le candidat rédigera un rapport (4 mois) donné par le pôle de compétence qui portera sur une problématique d'une situation existante dans un ou plusieurs services.
- Pour le HCB, l'essai porte sur la rédaction d'un rapport (4 mois) avec la présentation d'un module de formation portant sur le sujet du rapport. Une présentation orale du rapport et du module de formation sera faite par le candidat. Elle sera complétée par des questions de la commission d'essais.

Pour FO, certains essais passés ces dernières années ne correspondaient plus aux fiches professionnelles. Les fiches actuelles ont donc été revues pour mieux préciser les différentes interprétations que le pôle ou les candidats pouvait faire chacun de son côté. Nous avons en particulier insisté sur la différence à faire entre un rapport et un mémoire et la demande des candidats de leur fournir une grille de notation avant le passage des essais.

### II – Création du groupe Hors-catégorie C

Le travail pour le passage de l'essai est organisé autour de la rédaction d'un mémoire (pour la partie théorique). Le candidat devra proposer deux sujets au pôle de compétence qui portera sur une problématique et qui abordera plusieurs items de l'hygiène et de la sécurité. Un des deux sujets sera retenu par le pôle. Un point d'étape sera organisé entre le pôle et le candidat qui présentera le plan de son mémoire. Cette rencontre a pour but d'éviter au candidat d'être hors sujet sur certains points.

L'épreuve pratique sera constituée d'une épreuve orale, avec présentation par le candidat de son mémoire et questions/réponses avec la commission d'essais.

**Ce travail de révision des fiches sera présenté pour validation en INCO, prévue le 20 octobre 2015.**

#### Vos représentants

Yaëlle LOPEZ-BONNEVIE (DSAC-N), Dominique THOMAS (DSAC-SO), Philippe LEMAIRE (DSAC-O), Franck DUPONT (BN), Pierre GAUBERT (BN).

